

APERÇU DU FNB

Rocklinc Investment Partners inc. FNB Rocklinc Principled Equity (RKLC)

31 octobre 2025

Le présent document contient les principaux renseignements sur le FNB Rocklinc Principled Equity (le « **FNB** »). Des renseignements plus détaillés sur ce fonds négocié en bourse (FNB) sont disponibles dans son prospectus. Pour obtenir un exemplaire de ce prospectus, demandez-le à votre représentant, communiquez avec Rocklinc Investment Partners Inc. au 905.631.LINC (5462) ou à l'adresse info@rocklinc.com, ou visitez le site www.rocklinc.com.

Avant d'investir, réfléchissez à la façon dont le FNB peut compléter vos autres investissements et s'il correspond à votre tolérance au risque.

RÉCAPITULATIF DE L'APERÇU

Date de début de la série :	31 octobre 2025	Gestionnaire du fonds :	Rocklinc Investment Partners inc.
Valeur totale au 30 septembre 2025 :	Renseignement non disponible, car le FNB est nouveau.	Gestionnaire de portefeuille :	Rocklinc Investment Partners inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Renseignement non disponible, car le FNB est nouveau.	Distributions :	Annuellement, entre mi-décembre et fin décembre

RENSEIGNEMENTS DE NÉGOCIATION (PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2025)

Symbole boursier :	RKLC	Volume quotidien moyen :	Renseignement non disponible, car le FNB est nouveau.
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)	Nombre de jours de négociation :	Renseignement non disponible, car le FNB est nouveau.
Monnaie :	CAD		

RENSEIGNEMENTS TARIFAIRES (PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2025)

Prix de marché :	Renseignement non disponible, car le FNB est nouveau.	Écart moyen entre les cours acheteur et vendeur :	Renseignement non disponible, car le FNB est nouveau.
Valeur de l'actif net :	Renseignement non disponible, car le FNB est nouveau.		

QUELS SONT LES INVESTISSEMENTS DU FNB?

L'objectif d'investissement du FNB est de fournir un rendement global à long terme, composé à la fois de revenus et de gains en capital, en investissant principalement dans un portefeuille de titres de participation mondiaux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des investissements du FNB au 30 septembre 2025. Les investissements du FNB sont amenés à évoluer.

Les 10 principaux investissements (au 30 septembre 2025)

Ce renseignement n'est pas disponible, car le FNB est nouveau.

Répartition des investissements (au 30 septembre 2025)

Ce renseignement n'est pas disponible, car le FNB est nouveau.

QUEL EST LE NIVEAU DE RISQUE?

La valeur du FNB peut varier à la hausse comme à la baisse. Vous pourriez perdre de l'argent.

L'une des façons d'évaluer le risque est d'examiner l'évolution des rendements d'un FNB au fil du temps. C'est ce qu'on appelle la « volatilité ».

En général, les FNB dont la volatilité est plus élevée ont des rendements qui varient davantage dans le temps. Ils ont généralement plus de chances de générer des pertes, mais sont également plus susceptibles de générer des rendements plus élevés. Les rendements des FNB à faible volatilité ont tendance à moins varier dans le temps. Ces FNB ont généralement des rendements plus faibles et présentent un risque moins élevé de perte d'argent.

COTE DE RISQUE

Rocklinc Investment Partners inc. a évalué la volatilité de ce FNB comme Moyenne.

Comme il s'agit d'un nouveau FNB, la cote de risque n'est qu'une estimation de Rocklinc Investment Partners Inc. En général, l'évaluation de cette cote est basée sur l'évolution des rendements du FNB d'une année sur l'autre. Elle ne vous indique pas le niveau de volatilité du FNB à l'avenir. La cote peut changer au fil du temps. Un FNB à faible risque peut tout de même générer des pertes d'argent.

Faible

Faible à
moyen

Moyen

Moyen à
élevé

Élevé

Pour en savoir plus sur l'évaluation de la cote de risque et les risques spécifiques qui peuvent affecter les rendements du FNB, voir la section « Facteurs de risque » du prospectus sur le FNB.

AUCUNE GARANTIE

Les FNB n'offrent aucune garantie. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant que vous avez investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique la façon dont les parts du FNB se sont comportées, les rendements étant calculés sur la base de la valeur de l'actif net du FNB. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles, car le FNB est nouveau.

Rendements d'année en année

Cette section vous indique la façon dont les parts du FNB se sont comportées au cours des années civiles précédentes. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles, car le FNB est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette section présente les meilleurs et les pires rendements des parts du FNB sur une période de trois mois. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles, car le FNB est nouveau.

Rendement moyen

Cette section présente la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un investissement hypothétique de 1 000 \$ dans le FNB. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles, car le FNB est nouveau.

NÉGOCIATION DES FNB

Les FNB englobent divers types d'investissements, comme les fonds communs de placement, mais se négocient en bourse comme des actions. Voici quelques points à garder à l'esprit lors de la négociation de FNB.

Cours

Les FNB ont deux types de cours : le cours du marché et la valeur de l'actif net.

Cours du marché

- Les FNB sont achetés et vendus en bourse au cours du marché. Le cours du marché peut varier tout au long de la séance. Des facteurs tels que l'offre, la demande et les variations de la valeur des investissements d'un FNB peuvent affecter le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir des relevés des cours à tout moment au cours de la séance. Les cotes sont composées de deux parties : l'offre et la demande.
- L'offre est le prix le plus élevé qu'un acheteur est prêt à payer si vous voulez vendre vos parts du FNB. La demande est le prix le plus bas qu'un vendeur est prêt à accepter si vous voulez acheter des parts du FNB. La différence entre les deux est appelée « écart entre les cours acheteur et vendeur ».
- En général, un écart plus faible entre les cours acheteur et vendeur signifie que le FNB est plutôt liquide. Vous avez donc plus de chances d'obtenir le prix que vous attendez.

Valeur de l'actif net

- Tout comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur d'actif net. Cette valeur est calculée après la clôture de chaque séance et reflète la valeur des investissements d'un FNB à ce moment-là.
- La valeur de l'actif net est utilisée pour calculer les renseignements financiers à des fins d'établissement de rapports – comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Il existe deux options principales pour effectuer des transactions : les ordres au cours du marché et les ordres à cours limité. Un ordre au cours du marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au prix actuel du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous êtes prêt à acheter ou à vendre des parts.

Heures

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils au début et à la fin de la séance. Envisagez d'utiliser un ordre à cours limité ou de placer une transaction à un autre moment de la journée.

À QUI S'ADRESSE CE FONDS NÉGOCIÉ EN BOURSE? Ce FNB peut vous convenir si : • Vous envisagez de conserver votre investissement à moyen ou à long terme. • Vous souhaitez une exposition à des titres de participation mondiaux • Vous êtes à l'aise avec la cote de risque d'investissement Moyenne.	LA FISCALITÉ EN BREF En général, vous devrez payer l'impôt sur le revenu sur les gains réalisés sur un FNB. Le montant que vous payez dépend de la législation fiscale en vigueur dans votre pays et du fait que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, tel qu'un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. N'oubliez pas que si vous détenez votre FNB sur un compte non enregistré, les distributions provenant de ce même FNB sont incluses dans votre revenu imposable, que vous les receviez en espèces ou qu'elles soient réinvesties.
COMBIEN CELA COÛTE-T-IL? Cette section indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour l'achat, la propriété et vente des parts du FNB. Les frais et dépenses – y compris les commissions de suivi – peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un investissement plutôt qu'un autre. Renseignez-vous sur d'autres FNB et investissements qui pourraient vous convenir à moindre coût. 1. Frais de courtage Vous pouvez avoir à payer des frais de courtage à chaque fois que vous achetez et vendez des parts du FNB. Ces frais peuvent varier d'une société de courtage à l'autre. Certaines sociétés de courtage peuvent proposer des FNB sans frais ou exiger un montant d'achat minimum. 2. Frais liés au FNB Vous ne payez pas directement ces frais. Ils vous concernent parce qu'ils réduisent les rendements du FNB. Les frais du FNB se composent des frais de gestion, des frais de fonctionnement et des frais de négociation. Les frais de gestion annuelle du FNB s'élèvent à 0,80 % de la valeur de l'actif net du FNB. Le FNB étant nouveau, les renseignements sur les frais de fonctionnement et les frais de négociation ne sont pas encore disponibles. Commission de suivi La commission de suivi est une commission permanente. Elle est payée aussi longtemps que vous possédez le FNB. Il s'agit des services et des conseils que votre représentant et son cabinet vous fournissent. Le FNB n'a pas de commission de suivi.	
ET SI JE CHANGE D'AVIS? En vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur dans certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de l'achat. Dans certaines provinces et certains territoires, vous pouvez également demander l'annulation d'un achat ou, dans certains cas, des dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu ou les états financiers du FNB contiennent des renseignements erronés ou trompeurs. Vous devez agir dans le délai fixé par la loi sur les valeurs mobilières en vigueur dans votre province ou territoire. Pour en savoir plus, consultez la loi sur les valeurs mobilières en vigueur dans votre province ou territoire ou demandez conseil à un avocat.	POUR EN SAVOIR PLUS Communiquez avec Rocklinc Investment Partners Inc. ou avec votre représentant pour obtenir un exemplaire du prospectus du FNB et d'autres documents d'information. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents juridiques du FNB. Rocklinc Investment Partners inc. 4200 South Service Road, Suite 102, Burlington Ontario L7L 4X5 Site web : www.rocklinc.com Courriel : info@rocklinc.com Sans frais : 905.631.LINC (5462) Toutes les marques, déposées ou non, sont la propriété de Rocklinc Investment Partners Inc. et sont utilisées sous licence.